

Les principales mesures du plan interministériel pour l'égalité homme-femme au travail

04/10/2016 à 07h46



Laurence Rossignol, ministre des Droits des femmes - GEOFFROY VAN DER HASSELT / AFP

Ecart de salaire, discrimination à l'embauche, sexisme, manque de mixité dans les filières ... A l'occasion de la quatrième semaine de l'Egalité Professionnelle du 3 au 9 octobre, le gouvernement lance mardi un plan interministériel pour rééquilibrer les relations homme/femme en entreprise. RMC a pu consulter ce plan en avant-première.

Laurence Rossignol, la ministre des Droits des femmes, dévoile ce mardi le premier plan interministériel pour favoriser l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Car les inégalités persistent: trop peu de mixité dans les filières (seules 30% des ingénieurs diplômés sont des femmes), trop peu de femmes dans les instances dirigeantes (les femmes ne sont que 28% dans les conseils d'administration et une seule femme dirige une entreprise du CAC 40), une responsabilité inégale au foyer.

"Un petit peu dommage d'en arriver là"

Plus précisément, afin de féminiser les instances dirigeantes dans la fonction publique la plan du gouvernement, que RMC a pu consulter en avant-première, veut mettre en place un système de pénalités des sanctions financières pour les organismes qui n'ont pas suffisamment de femmes dans leurs conseils d'administration. "C'est un petit peu dommage d'en arriver là mais en même temps c'est le prix à payer pour réparer un certain nombre d'inégalités", juge Nathalie Bénard, chargée de l'égalité hommes/femmes au sein du syndicat national des directeurs généraux de collectivités territoriales.

"Si on attend que toutes les mentalités évoluent pour arriver à une véritable égalité réelle, on peut encore attendre longtemps. Donc, je trouve qu'il s'agit vraiment d'une bonne chose de forcer un peu le destin en mettant en place un certain nombre de sanctions", poursuit-elle. Autre mesure: pour favoriser l'égalité au travail dans le public le gouvernement veut instaurer un quota minimum de 40% de femmes au moins dans les jurys de sélection des fonctionnaires.

"C'est encore insuffisant"

Une culture de l'égalité que le gouvernement souhaite promouvoir dès le plus jeune âge avec plus de mixité dans les métiers de la petite enfance et des formations pour encourager le partage des responsabilités entre les pères et les mères. Car, aujourd'hui, à l'arrivée d'un enfant, seuls 12% des hommes arrêtent de travailler alors que c'est le cas d'une femme sur deux. Enfin, parmi les mesures proposées: former les professionnels de la petite enfance à l'égalité filles-garçons mais aussi impliquer davantage les deux parents, et non plus, comme c'est souvent le cas, les mamans à la crèche.

Un bon début pour Christophe Durieux, président du réseau de crèches People and Baby (1000 crèches en France): "Par rapport à une dizaine d'années, les papas participent de plus en plus à l'accueil de leur enfant mais c'est encore insuffisant. Il est vrai que les femmes sont en plus grand nombre dans les réunions de parents que l'on fait dans les crèches. Ce sont encore elles qui s'occupent de la garde d'enfants et sont pénalisées sur la route de l'emploi, au retour du congé maternité".